



## Déclaration liminaire au CTA en formation conjointe du 12 janvier 2022

Mesdames, Messieurs, je vous présente, de la part des représentants du SNALC, nos meilleurs vœux pour 2022. Nous souhaitons à tous d'en finir enfin avec la crise sanitaire pour retrouver une vie normale et des conditions de travail plus sereines.

Cela fait plus d'un an et demi maintenant que nous subissons cette pandémie et les virus qui se succèdent. Cette situation est rendue encore plus insupportable par la manière dont nous sommes considérés par notre ministère et plus particulièrement par notre ministre.

Le variant omicron est, paraît-il, très contagieux. La 5<sup>ème</sup> vague en est, paraît-il, à un point jamais atteint lors des vagues précédentes, en termes de taux d'incidence et de lits occupés dans les hôpitaux. Que se passe-t-il à l'École ? On allège le protocole sanitaire le 2 janvier, le 6 janvier et le 10 janvier. A chaque fois, nous l'avons appris, comme tout le monde, par les médias. Ces allègements, incompréhensibles au regard de la communication catastrophiste actuelle, permettent de soulager un peu les parents, cependant la pression est de plus en plus grande sur les personnels, en particulier les directeurs d'école et les chefs d'établissement, qui ne font plus que cela : gérer les départs et retours des élèves dus à la Covid. Les professeurs, quant à eux, tentent de faire leur métier devant des classes plus ou moins vides, quand ils ne sont pas eux-mêmes touchés par la pandémie. En guise de reconnaissance, notre ministre n'hésite pas à nous qualifier d'absentéistes.

Nous rappelons que depuis le début de cette crise, le SNALC, avec d'autres, exige un plan d'investissement pour l'École. Les collectivités territoriales n'ont pas fait les investissements nécessaires pour améliorer les demi-pensions, les sanitaires dans les écoles, collèges et lycées ou permettre une aération correcte là où ce n'est pas possible. Elles ont suivi en cela l'exemple de notre ministère. Au lieu de diminuer le nombre d'élèves par classe, on continue à faire le contraire, cela n'aide pas pour les gestes barrières. Au lieu de recruter davantage de personnels en créant des postes, on fait appel à plus de personnels contractuels, voire,

comme maintenant, à des retraités. On laisse les Vies Scolaires se débrouiller avec des personnels AED et CPE en nombre insuffisant. Bref, au lieu de leur donner les moyens de faire face aux enjeux sanitaires, scolaires et sociaux, on laisse les agents de l'Éducation nationale s'épuiser à la tâche, tâche qui n'a plus grand-chose à voir avec leurs différentes missions mais qui s'apparente davantage au mythe de Sisyphe.

Pour conclure, face à la désorganisation massive causée par le protocole gouvernemental auprès des agents comme des familles, face au mépris montré envers les personnels tant dans les délais que dans le mode de transmission des informations, le SNALC appelle les personnels de l'Éducation nationale à la grève demain jeudi 13 janvier.

L'École et ses personnels doivent être respectés. Pour le SNALC, ils sont actuellement soumis à de la maltraitance. Nous devons collectivement faire cesser cela.